

Article 21 du Règlement

tiendrait à jour des renseignements exacts sur les besoins de transport des touristes handicapés voyageant au Canada et à l'étranger.

Je sais que divers ministères, notamment celui du Tourisme, Transports Canada, le Secrétariat d'État et Emploi et Immigration ont eu l'occasion d'évaluer ce projet et de faire des suggestions constructives. On doit féliciter les ministres en cause de l'intérêt et de la compréhension sincères qu'ils ont manifestés pour répondre aux besoins croissants auxquels font face les handicapés.

Je souhaite cependant qu'on puisse trouver le moyen d'appuyer financièrement ce projet louable et innovateur.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE MINAGE DES EAUX DU NICARAGUA PAR LES ÉTATS-UNIS—LA CONDAMNATION PAR LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, hier, la Cour internationale de justice a condamné les États-Unis pour avoir violé le droit international en minant les eaux territoriales du Nicaragua. Le gouvernement américain a déclaré qu'il passerait outre à ce jugement. C'est un bien triste exemple que donne le monde occidental aujourd'hui.

La plus grande puissance de L'OTAN sape systématiquement les institutions internationales qui seules peuvent résoudre les conflits internationaux autrement que par les armes. Cette déclaration suit d'un jour l'approbation par la Chambre des représentants des États-Unis de crédits militaires de 100 millions de dollars consentis aux terroristes Contras pour les aider à renverser le gouvernement légitime du Nicaragua.

Les États-Unis ont également saboté le plan de paix proposé par le groupe de Contadora en Amérique centrale. Il faut croire qu'ils ont renoncé à négocier un règlement pacifique en faveur de solutions militaires. La raison du plus fort, c'est-à-dire la loi de la jungle, semble bien être la politique américaine...

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Soixante secondes.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PRIX DE L'ESSENCE DANS LA RÉGION D'OTTAWA

M. Bill Tupper (Nepean—Carleton): Monsieur le Président, les consommateurs de la région de Nepean—Carleton ne sont pas traités équitablement en ce qui concerne le prix de l'essence. En moyenne, à Ottawa, l'essence coûtait 44.8c. le litre en juin, alors que dans d'autres régions urbaines de l'Ontario, elle coûtait de 4 à 6c. de moins le litre. Cela laisse supposer que ces écarts de prix sont dus au fait que les sociétés pétrolières sentent le marché stable et réglementent les prix.

Les Canadiens savent que le marché est déréglementé dans notre pays et que le prix de l'essence n'est pas fixé par le gouvernement, mais par les forces du marché. Néanmoins, un écart de 4 à 6c. le litre est trop important et ne peut pas s'expliquer par les frais de transport.

Je demande à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) de mener une enquête à propos de ce cas de fixation possible du prix et d'en discuter immédiatement avec Petro-Canada, l'une des deux principales sociétés qui déterminent les tendances dans la région.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'INCIDENCE DU RÈGLEMENT SUR LES PENSIONS DES ANCIENS TRAVAILLEURS DE LA *WHITE FARM EQUIPMENT*

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, je me fais ce matin le porte-parole de quelque 600 anciens travailleurs de la *White Farm Equipment* à Brantford, en Ontario, et ces gens sont furieux.

En effet, la semaine dernière, une décision a été prise au sujet de leur régime de pension. La plupart d'entre eux recevront la somme forfaitaire dérisoire de \$1,500 devant être investis pendant une période de 25 ou 30 ans dans l'espoir que lorsque ces travailleurs atteindront l'âge de 65 ans, ils pourront toucher à peu près \$130 par mois.

L'ennui, c'est que ceux d'entre eux qui sont prestataires de l'assurance-chômage—et je pense qu'ils sont environ 300—se verront retirer leurs prestations, ce qui réduira d'au moins la moitié le montant qui leur sera versé au titre de leur pension.

Étant donné que pratiquement la totalité des 600 travailleurs ont été licenciés neuf mois avant l'entrée en vigueur en janvier dernier du nouveau règlement injuste régissant l'octroi de l'assurance-chômage, j'exhorte la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) à révoquer ce règlement de façon à permettre aux employés de la *White Farm* de toucher au moins la maigre somme de \$1,500 ou \$2,000 à laquelle ils ont consacré quinze ou vingt ans de leur vie active.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DANS LE TIERS MONDE

M. William C. Winegard (Guelph): Monsieur le Président, je viens de terminer la lecture d'un nouveau livre intitulé *With Our Own Hands*. Il y est question de recherche et de développement dans le tiers monde. En gros, c'est l'histoire d'une réussite qui concerne les Canadiens pour deux raisons: d'abord, il s'agit du CRDI et, ensuite, plus ou moins directement, de divers organismes de recherche canadiens, dont l'excellente université de Guelph.

J'ai demandé au président du CRDI suffisamment d'exemplaires pour en donner à tous les députés.